

Résolution adoptée à la séance plénière du 29 mars 2021

Pour une politique nationale de santé environnement au cœur des territoires

Déclaration du groupe CFTC

Depuis de nombreuses années, les études ne cessent de démontrer les conséquences néfastes de la dégradation de notre environnement sur notre santé. Le coût humain, social et économique est considérable et continue de s'amplifier.

Pour l'OMS, l'environnement est la clé d'une meilleure santé et donne la définition de la santé environnementale.

Encore faut-il que la France soit moins frileuse à retranscrire cette notion en droit français.

Le Groupe CFTC soutient cette résolution du CESE qui préconise de prioriser une approche globale de la santé comme le demande l'OMS.

Il faut donc décloisonner la santé, l'accompagnement social et médico-social.

Comme le souligne cette résolution, il faut renforcer la prévention et en faire une priorité transversale de toutes les politiques publiques.

Le groupe CFTC souligne l'urgence d'avoir des actions contre les inégalités sociales territoriales en matière de santé liées à l'environnement.

La CFTC souhaite attirer l'attention sur les populations les plus vulnérables. Ils sont les plus touchés en matière de dégradation de santé environnementale.

Il nous faut donner de l'espoir à nos enfants et à nos jeunes pour une vie en meilleure santé dans un environnement sain.

Ils ont un regard critique et l'actualité de ces derniers mois, ne peut que leur donner raison.

Dans cette résolution, le CESE pose des interrogations essentielles auxquelles il faudra répondre dans un prochain avis. Le CESE s'inscrit donc dans une action de long terme.

La CFTC approuve la démarche et y participera pleinement.